



septembre-octobre 2008

PROJET ACCOMPAGNEMENT

Québec-Guatemala

Revue de l'actualité

ÉDITORIAL

UN ÉTAT DE DROIT VÉRITABLE AU GUATEMALA : IL Y A URGENCE !

Assassinats de responsables syndicaux – droits humains bafoués

*Par Jacques Létourneau,
Adjoint au Comité exécutif de la CSN,
Responsable international*

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) salue l'impressionnant travail militant effectué par le PAQG

Depuis plusieurs années, la CSN soutient quelques initiatives de coopération et de solidarité internationale. Dans un contexte de mondialisation où la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles est devenue un enjeu de premier plan, plus que jamais le travail des ONG est fondamental. D'ailleurs, la CSN considère que le travail du PAQG va exactement dans le même sens que notre travail syndical de solidarité à l'endroit de ceux et celles qui luttent au quotidien pour la justice et la dignité.

Guatemala, pays de l'éternelle répression

Dans les années 1980, revenant d'un stage de coopération au Nicaragua sandiniste, j'avais été profondément marqué par la campagne de solidarité qui battait son plein dans les cégeps en appui à la population du Guatemala. Alors que le peuple nicaraguayen, inspiré par sa révolution, luttait avec détermination pour la liberté, les Guatémaltèques faisaient l'objet d'une répression et d'une exploitation hors du commun. À l'époque, un rapport publié par Amnistie Internationale signalait une multitude d'assassinats, de disparitions et de violations systématiques à l'endroit des militantes et militants en faveur des droits humains.

Quand on regarde aujourd'hui la situation qui prévaut dans ce pays, on remarque qu'elle n'a guère changé. Alors que bon nombre de pays en Amérique latine se sont donné des régimes démocratiques, procédant ainsi à des changements significatifs sur le plan des droits sociaux et humains, le Guatemala demeure toujours un

DANS CETTE REVUE

<i>Éditorial</i>	<i>p. 1</i>
<i>Article</i>	<i>p. 2</i>
<i>Entrevue</i>	<i>p. 5</i>
<i>Place à l'action</i>	<i>p. 7</i>
<i>Chronique du terrain</i>	<i>p. 8</i>
<i>Nouvelles du Sud</i>	<i>p. 10</i>
<i>Nouvelles du Nord</i>	<i>p. 13</i>
<i>Ont participé à cette revue</i>	<i>p. 14</i>

des pays les plus pauvres et les plus violents au monde. L'exploitation éhontée des travailleuses et des travailleurs en témoigne.

Historiquement, au Guatemala la répression a toujours fait bon ménage avec l'exploitation des travailleurs. Au moment où les multinationales du secteur agroalimentaire en collusion avec les grands propriétaires terriens du pays engrangent des profits exorbitants sur le dos des paysans très pauvres, le Guatemala fait aujourd'hui partie de cette grande chaîne de production qui alimente l'Occident en produits de consommation à bon marché.

Pour la Confédération syndicale internationale (CSI), dont fait partie la CSN, l'Amérique centrale est devenue dans le contexte de la mondialisation une véritable « usine de montage ». Au Guatemala, un rapport de 2008 recense plus de 250 zones franches d'exportation principalement liées à l'industrie du textile, alors qu'il n'existe que trois syndicats. Bien que le gouvernement ait ratifié les grandes conventions internationales qui reconnaissent le droit à la syndicalisation et à la négociation, force est de constater que la réalité est toute autre. Les limites à la liberté syndicale, les restrictions du droit de grève et l'absence de négociation collective sont monnaie courante dans des secteurs d'activités où la majorité de la main-d'œuvre est féminine. De plus, ces femmes sont victimes de discrimination. Par exemple, dès qu'elles atteignent l'âge de 35 ans, elles sont considérées trop âgées pour travailler et sont souvent mises à la porte. Bas salaires, conditions dangereuses de santé et de sécurité, horaires de travail indécentes et

absence complète de protection sociale sont le lot quotidien de ces travailleuses littéralement exploitées.

L'impunité comme marque de commerce

Selon la CSI, le Guatemala est aujourd'hui en proie à une violence quasi structurelle. Si les défenseurs des droits humains sont toujours victimes d'une répression brutale, que dire des syndicalistes dont la vie est constamment en danger. En mai dernier, un dirigeant du syndicat de la santé a été lâchement assassiné au moment où il se rendait à son travail. Quelques mois auparavant, un autre membre d'un syndicat est décédé dans des circonstances similaires. D'autres militants syndicaux œuvrant dans les secteurs agromilitaire et du transport ont aussi payé de leur vie leur défense du libre droit à la syndicalisation. Le problème, c'est que ces crimes restent impunis.

En janvier dernier, la CSI organisait une conférence internationale sur la problématique de l'impunité dans ce pays. Plus de 160 délégués démontraient par leur unique présence toute la solidarité de la communauté syndicale internationale à l'endroit du peuple guatémaltèque. La CSN était du nombre de ces organisations pour qui la construction urgente d'un État de droit véritable est devenu un incontournable afin d'enrayer ce problème endémique. Comme le rapportait un conférencier, seulement pour l'année 2006, 6 000 meurtres ont eu lieu au Guatemala, et seule une fraction infime de ces crimes ont fait l'objet d'une enquête policière. Malgré l'élection récente d'un président ayant fait campagne sur des promesses à caractère social-démocrate, il apparaît évident que la mobilisation et le support de la communauté internationale est nécessaire pour faire avancer la question des droits fondamentaux.

La CSN en lien avec des ONG comme le Projet Accompagnement Québec-Guatemala poursuivra en ce sens son travail de solidarité.

Fondée en 1921, la CSN compte plus de 300 000 syndiqué-es de tous les secteurs d'activité, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

¹ Ce sont des zones de production qui ne sont soumises à aucune règle internationale ou nationale sur le travail et l'environnement.

ARTICLE

LA DIFFICILE BATAILLE POUR LA SYNDICALISATION AU GUATEMALA : LE CAS SITRAPÉTÉN

Par Patrick Illmer,

Coordinateur de ADA (Acompañamiento de Austria), le comité autrichien pour l'accompagnement au Guatemala



Photo : ACOGUATE, 2008.

Au début du mois de mai 2008, un groupe de travailleurs de la compagnie Agua Salvavidas, une entreprise de distribution d'eau embouteillée appartenant au conglomerat Castillo Hermanos, fut mis à pied peu après la formation du Sindicato de Trabajadores de la Distribuidora del Petén (Syndicat des travailleurs de l'entreprise distributrice du Petén –SITRAPÉTÉN). Le processus d'accréditation du syndicat avait été amorcé dès février 2007, mais les syndiqués ont dû attendre plus d'un an et essuyer 5 refus avant de voir leur syndicat inscrit auprès du Ministère du Travail. Les travailleurs affirment avoir subi, tout au long du processus, des pressions visant à leur faire abandonner leurs activités syndicales et ce, jusqu'à leur renvoi sous prétexte d'une faillite de l'entreprise en mai dernier. Afin de protester contre ce renvoi et d'exiger leur réintégration, le groupe de 41 syndiqués a monté un campement devant les installations de l'entreprise, dans l'espoir de faire connaître leur situation au public.

La mise à pied des membres de SITRAPÉTÉN n'était que l'aboutissement d'une série d'incidents ayant marqué le processus de syndicalisation. La première tentative

LE CONGLOMÉRAT CASTILLO-HERMANOS ET L'INDUSTRIE DES BOISSONS AU GUATEMALA



Photo : ACOGUATE, 2008.

Le conglomérat Castillo-Hermanos a su consolider un monopole national de la production de bière, notamment par le biais de son entreprise Cervecería Centroamericana et de sa marque Gallo.

Le conglomérat possède Alimentos de Guatemala S.A. et est également propriétaire de la marque de collations Señorial; les marques de jus Del Frutal, Naranja Tampico Citrus Punch, Campestre et De la Granja lui appartiennent également; et au rayon des boissons énergisantes, Castillo-Hermanos produit Revive et Powerade.

La corporation Castillo manufacture de six à huit des marques de bière qui se consomment au pays. Les Castillo sont également distributeurs à l'échelle nationale de la marque Pepsi Cola, par le biais de leur entreprise La Mariposa, récemment renommée CABCORP. Pepsi étant en compétition directe avec Coca Cola et Big Cola, la marque Super Cola fut lancée afin de faire concurrence à cette dernière. Super Cola est distribué dans la chaîne de supermarchés des Castillo, Super 24.

Outre le secteur des boissons, la corporation Castillo fait également des affaires dans le secteur bancaire - en tant qu'actionnaires de Banco Industrial - ainsi que dans les secteurs de la construction, du tourisme et de l'hôtellerie.

Sources :

- El Observador, novembre 2006, no. 3
- Rapport *Situación de las empresas de bebidas, el empleo y las organizaciones sindicales de la región centroamericana y sus tendencias*. Unión Internacional de Trabajadores de la Alimentación, Agrícola, Hoteles, Restaurantes, Tabaco y Alimentación (UITA), janvier 2005.

d'inscrire le syndicat au registre du Ministère du Travail en février 2007 avait été motivée par la volonté des travailleurs de renforcer leur position dans les négociations face au puissant conglomérat Castillo Hermanos, et d'exiger une amélioration de leurs conditions de travail qui s'avéraient difficiles, comme le mentionne un travailleur : « la nécessité de nous organiser a surgi des mauvais traitements auxquels nous étions exposés; parce qu'en plus de nous imposer des quotas exagérés, le salaire était insuffisant, [...] nous fournissions des journées doubles et parfois des triples! [...] Nous n'avions également plus de sécurité d'emploi, puisque régulièrement on nous menaçait de nous remplacer si nous n'atteignons pas nos chiffres de vente, nous disant que sans problème nous pouvions être mis à pied car l'entreprise recevait des milliers de candidatures d'universitaires et que nous, nous n'avions pas fait d'études.¹ »

C'est sans grande surprise pour les travailleurs que la première tentative d'inscription de leur syndicat fut rejetée par le Ministère du Travail, tout comme les 5 autres qui allaient suivre, le Ministère évoquant à chaque fois des erreurs dans l'information fournie. Selon les travailleurs,

l'attitude dilatoire des fonctionnaires n'était pas étrangère aux pressions exercées sur eux et sur leur familles par les représentants de l'entreprise²: « Nous avons souffert de différentes formes d'intimidation, on a offert de l'argent à certains, d'autres ont reçu des menaces de mort, ils nous ont même dit qu'ils connaissaient suffisamment de « mauvaises personnes » avec qui « passer un contrat », et qu'ils avaient suffisamment d'argent pour les faire sortir de prison sans aucune condamnation.³ »

Plusieurs sources indiquent qu'on fait couramment usage de telles tactiques chez Castillo Hermanos pour combattre l'organisation syndicale au sein des entreprises appartenant au conglomérat. Parmi ces tactiques figurent des menaces de mort envers les leaders syndicaux, des stratégies visant à s'approprier la loyauté de ceux-ci, sans oublier les pressions exercées sur les syndiqués pour qu'ils démissionnent. Le conglomérat est ainsi parvenu à affaiblir et démanteler plusieurs organisations, dont le *Sindicato de Trabajadores de Cervecería Centroamericana*⁴.

Le cas de SITRAPETEN n'a pas fait exception. En février 2007, lorsqu' Agua Salvavidas a appris que des démarches étaient amorcées pour former un syndicat, elle



Photo : ACOGUATE, 2008.

a aussitôt renvoyé 13 des travailleurs affiliés. Ce n'est qu'à la suite d'une grève déclenchée en appui à ces ex-employés que l'entreprise a accepté de les réintégrer. En guise de leçon cependant, elle y allait d'une poursuite contre ces mêmes travailleurs, litige qui s'est soldé par la suspension de leurs salaires. Cette stratégie n'a pas empêché le groupe de poursuivre la bataille pour la syndicalisation, qui fut finalement reconnue en début d'année. Les syndiqués n'allaient toutefois pas pouvoir célébrer cette victoire bien longtemps.

À quelques jours du 1^{er} mai, Journée Internationale des Travailleurs, l'entreprise convoqua ses employés à des prétendus ateliers de formation, dans différents lieux de la capitale. Une fois les différents groupes réunis, des représentants de l'entreprise les informèrent qu'ils devaient démissionner puisque la compagnie était en faillite, et qu'ils allaient devoir être transférés dans d'autres entreprises du conglomérat. Plusieurs travailleurs protestèrent et dénoncèrent l'illégalité de la manœuvre, tant au niveau des droits du travail que du processus de déclaration de faillite.

En voulant quitter les lieux, des travailleurs se heurtèrent à des gardiens de sécurité armés qui les empêchèrent de sortir et tentèrent de les obliger à signer leur démission. Ce n'est qu'à l'arrivée d'agents de la Police Nationale Civile (PNC) qu'ils purent être libérés. Les travailleurs décidèrent de bloquer la porte principale des installations de l'entreprise afin d'empêcher la sortie des camions et des biens. Au cours de la matinée, d'autres agents de sécurité privée se présentèrent devant la porte principale, entourèrent les travailleurs, les frappèrent à l'aide de bâtons et de tubes et les menacèrent avec leurs armes.

Dans la foulée des coups et des menaces, dix travailleurs furent emmenés de force à l'intérieur des installations, où ils furent agressés et retenus durant toute la journée et une bonne partie de la nuit, jusqu'au moment où des policiers anti-émeute firent leur apparition et délogèrent les travailleurs avec l'appui des gardiens de sécurité⁵. Le jour suivant, les travailleurs mis à pied ont monté un campement en face des installations d'Agua Salvavidas, pour dénoncer leur renvoi comme étant une conséquence de la formation de SITRAPETEN et une manœuvre sans équivoque de la partie patronale visant à décourager toute tentative de syndicalisation.

Les tables de dialogue mises en place depuis n'ont pas produit de résultats concrets, l'entreprise refusant d'une part de reconnaître qu'il y a eu violation des droits de ces travailleurs, les syndiqués maintenant d'autre part leurs exigences, notamment leur réinstallation immédiate et le respect de leur droit syndical. Plusieurs d'entre eux constatent que l'entreprise ne fait qu'employer des méthodes dilatoires pour étirer le processus et démoraliser le groupe. Les membres de SITRAPETEN dénoncent de nouvelles tentatives de les soudoyer, ainsi que des appels téléphoniques les incitant à abandonner le syndicat et ses revendications⁶.

Afin d'attirer l'attention des autorités et de la population sur les violations et les intimidations dont ils ont fait l'objet, les membres de SITRAPETEN ont organisé une marche le 18 juillet dernier, avec l'espoir de faire connaître à l'échelle internationale la difficile situation à laquelle sont confrontées les organisations syndicales dans le pays, comme le rapportait Edwin Alvarez Guevara, secrétaire général de SITRAPETEN : « J'ai toujours dit que ceci n'est pas qu'un coup contre nous, c'est aussi un coup porté au syndicalisme en général puisque dans plusieurs lieux de travail il se vit bien des menaces contre l'organisation syndicale.⁷ » Un rapport récent de l'Unité de Protection des Défenseurs de Droits Humains confirme d'ailleurs cette situation et signale qu'au Guatemala, les syndicats ont constitué le secteur le plus touché par les menaces et les attaques au cours du premier semestre de 2008.

NDLR: Au nombre des syndicalistes assassinés depuis 2007, on compte Pedro Zamora, du Syndicat des travailleurs de l'entreprise portuaire El Quetzal (qui était accompagné de ses deux jeunes enfants au moment où sa voiture fut criblée de plus de cent balles); Marco Tulio Ramirez Portilla et Carlos Enrique Cruz Hernández, du Syndicat des travailleurs de l'entreprise bananière d'Izabal; Miguel Ángel Ramirez, du Syndicat des

travailleurs des entreprises bananières du Sud; Sergio Miguel Ramírez et Higinio Aguirre du Syndicat des travailleurs de la santé; Israel Romero Estacuy, du Syndicat de la municipalité de Retalhuleu. Ces assassinats demeurent toujours impunis. Au sein de Coordination de l'accompagnement international au Guatemala (CAIG), le PAQG accompagne les membres de SITRAPETEN depuis le mois de mai dernier.

ENTREVUE

MIRIAM CARDONA FUENTES, COORDONNATRICE DE STITCH POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE

PAQG : Miriam, à quoi se consacre l'organisation STITCH?

MC : Nous sommes une organisation féministe qui s'est donnée comme mission de travailler avec des femmes dans les syndicats afin d'articuler leur participation en harmonie avec leurs pensées et leurs idées. Le but de cet accompagnement est de réussir à renforcer le pouvoir des femmes et leur leadership politique dans un monde extrêmement patriarcal et généralement représenté par des hommes et ce, non seulement au niveau des postes (qui, dans le cas des syndicats, sont assurés par des hommes), mais aussi dans tous les imaginaires, propositions et réflexions qui se reflètent dans les conventions collectives des compagnies.

Nous souhaitons amorcer des processus de réflexion avec et pour des femmes et créer des espaces qui puissent leur



Photo : Fabrique de Choi & Shin's Co. Ltd, Villa Nueva, Guatemala, photographe inconnu.

¹ Entrevue réalisée le 7 juillet 2008 avec Edwin Enrique Alvarez Guevara, secrétaire général de SITRAPETEN.

² Louisa Reynolds (2008), "Sindicatos buscan demandar al estado por medio de DR-CAFTA", *Inforpress* edición 1753, 23/05/08.

³ Entrevue réalisée le 7 juillet 2008 avec Edwin Enrique Alvarez Guevara, secrétaire général de SITRAPETEN.

⁴ Louisa Reynolds (2008), *ibid.*

⁵ Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos, *Informe Preliminar de Situación de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos*, Guatemala, enero-junio 2008.

⁶ Freddy Morales Villagrán, membre du conseil consultatif de SITRAPETEN, est mort de ses blessures le 20 juillet dernier, après avoir été touché par balle lors d'une fusillade dans une cantine tout près de chez lui. Trois autres personnes, non connues du syndiqué, ont également été tuées au moment de l'attaque. Des sources affirment toujours qu'il pourrait y avoir un lien entre cet attentat et les activités du syndicat.

⁷ Entrevue réalisée le 7 juillet 2008 avec Edwin Enrique Alvarez Guevara, secrétaire général de SITRAPETEN.

permettre de parler de ce qu'elles ne peuvent jamais aborder dans un monde masculin. Parler de nos corps, de notre sexualité, de la violence, de la criminalisation liée au fait d'être des femmes syndicalistes qui s'organisent. Parler du leadership, non pas dans la perspective des tâches et des responsabilités, mais plutôt avec la perspective de la vie des femmes. Nous appuyons aussi des luttes spécifiques de femmes, de leur organisation, nous accompagnons les processus de dénonciation afin de lancer des alertes lorsque des femmes syndicalistes sont persécutées.

PAQG : Quelle est la situation générale des femmes affiliées à un syndicat au Guatemala?

MC : Difficile, et on peut le voir par quelques exemples qui se répètent d'un syndicat à l'autre dans le pays. Ainsi, les femmes qui veulent se réunir entre elles à l'intérieur de la structure du syndicat n'ont souvent même pas l'espace physique pour le faire, ni l'autorisation des hommes... elles peuvent seulement se rencontrer dans des espaces mixtes. Les femmes syndicalistes qui s'identifient d'abord comme « femmes », mais sans renoncer à l'alternative politique que représente un syndicat, doivent donc trouver des astuces pour se réunir à la maison, ou au restaurant un dimanche.

Mais la première barrière qu'elles doivent à peu près toutes franchir est de faire accepter l'existence d'un collectif de femmes à l'intérieur du syndicat, pour observer et faire des propositions en vue de la négociation d'une convention collective. Elles doivent faire des efforts énormes pour réussir à faire élire une ou deux femmes à la table de négociation. C'est dire qu'elles ne doivent pas seulement négocier avec l'entreprise, mais d'abord négocier avec leur propre syndicat !

Il existe des syndicats où les femmes sont acceptées comme telles par l'entreprise, mais c'est le syndicat lui-même qui ne permet pas que les travailleuses se réunissent, à moins qu'il y ait présence de dirigeants masculins. Le plus ironique, c'est qu'on voit même des propositions d'hommes pour le poste au Secrétariat de la femme.

Je me rappelle d'une expérience où des femmes syndiquées ont voulu inclure deux clauses à la convention collective, la première portant sur la violence sexuelle en milieu professionnel, au sein de l'organisation syndicale et dans leur communauté; l'autre portant sur l'accès à des examens mammaires et gynécologiques, partie intégrante de leur santé globale. Mais les femmes n'ont pas obtenu l'appui de leurs collègues syndiqués. Au contraire, elles ont assisté à une alliance entre les hommes du syndicat et les patrons de l'entreprise qui ont tous fait pression sur



Source : Site web REL-UITA, *Secretaria Regional Latinoamericana de la Unión Internacional de los Trabajadores de la Alimentación*, 2008.

elles pour faire enlever ces clauses. Non seulement la clause sur les examens médicaux n'a pas été acceptée, mais elle a été remplacée par la négociation de billets de match de soccer et d'activités récréatives pour les hommes. Cela prouve que, dès lors que les femmes lancent des propositions depuis leur perspective de femmes en ce qui concerne leur corps et leur sexualité, ce n'est pas considéré comme une proposition politique.

Quand nous visitons des *maquilas* ou des grandes *fincas*, nous entendons constamment des blagues sexistes de la part d'hommes syndicalistes contre des femmes qui se réunissent avec nous : « les lesbiennes vont avoir une réunion »... « Ah ! Ce dont elles ont besoin les femmes, c'est d'un pénis ». Il existe toujours la croyance que nous, les femmes, nous ne pensons pas, que nous n'avons pas d'idées et que les propositions que nous faisons n'ont rien de politique. Prendre la parole dans ce contexte, c'est déjà un événement politique et un très grand effort.

Toute cette délégitimation stigmatise les femmes et induit une peur qui diminue beaucoup leur potentiel de se réaliser comme leaders syndicales. C'est sur ce point là que STITCH veut travailler: commencer à déstructurer cette peur, à parler de la vie, pour que les femmes puissent se sentir plus fortes dans leurs propositions syndicales, dans l'organisation syndicale et dans leur milieu de travail.

PAQG : Qu'en est-il de la syndicalisation dans le secteur des maquilas au Guatemala?

MC : Il y a 5 ans, il y avait approximativement 310 *maquilas* enregistrées au Guatemala. Sur ce nombre qui doit être encore plus élevé aujourd'hui, il n'y en a qu'une

seule avec un syndicat, et c'est un syndicat regroupant presque exclusivement des femmes travaillant dans le domaine du textile. En fait on parle de deux syndicats : SITRACHOI, et SITRACIMA, pour les entreprises Choi & Shin's co. ltd et CIMA Textiles, qui sont réunies dans une même fabrique de Villa Nueva sous deux raisons sociales différentes, d'où l'existence de deux syndicats.

L'organisation de ces syndicats n'a pas été facile. Dès le début, quand ce fut le temps de distribuer le travail et de choisir les représentants de l'exécutif pour la formation légale du syndicat, les premiers noms à apparaître sur la liste étaient des hommes. Avec quelques pressions, il a été possible de faire comprendre aux femmes que ce sont elles qui devaient occuper ces postes puisqu'elles représentaient la majorité des employés.

La formation des deux syndicats dans l'entreprise constituait un poids gênant pour un secteur traditionnellement anti-syndicaliste. Les patrons ont alors commencé à mettre à exécution diverses manœuvres pour disloquer les syndicats, utilisant la violence dès le début. Ils ont d'abord invité des délinquants et des fiers-à-bras de l'entreprise à prendre des bâtons et des pierres et à lyncher les représentantes syndicalistes. À ce moment nous avons réussi, avec l'appui de plusieurs organisations internationales comme ACOGUATE et de la Procureure du Bureau de l'ombudsman des droits humains, à neutraliser la tentative de lynchage, bien que les femmes aient quand même reçu des coups. Il y a eu plusieurs autres actions de violence anti-syndicale depuis ce moment.

Cette année, les entrepreneurs de Choi & Shin's ont utilisé une autre stratégie : ils ont réduit le personnel travaillant sur des lignes de production de 12 à 7 employées, puis à 5 employées, sous prétexte d'absence de commandes. Les femmes syndicalistes ont protesté contre cette réduction malhonnête de travail, en démontrant qu'au contraire, il y avait bel et bien une demande pour la production de vêtements Liz Claiborne, Polo et Macys aux États-Unis. Elles ont fait pression sur les grandes enseignes afin qu'elles se prononcent en faveur de SITRACHOI et qu'elles demandent des explications au sujet de la diminution du personnel travaillant sur ces lignes de production.

En juillet 2008, les femmes dénonçaient la fermeture illégale pour faillite de l'entreprise Choi & Shin's, propriété d'hommes d'affaires de Corée du Sud. L'entreprise a commencé à négocier des indemnités partielles pour les travailleuses, en échange de leur mise à pied. Malheureusement, il se trouve que le Ministère du Travail était en collusion avec l'entreprise : au lieu de défendre les droits des travailleuses, il les a plutôt incitées

PLACE À L'ACTION !

Action urgente en faveur des membres du syndicat SITRAPETEN

Les syndicalistes d'Agua Salvavidas sollicitent votre appui solidaire: victimes de violations graves des droits du travail, ils continuent de recevoir menaces et intimidations destinées à leur faire abandonner la lutte pour le respect de leurs droits.

Action urgente en faveur de Norma Cruz, de sa famille et de la fondation Sobrevivientes

La Fondation Sobrevivientes (« Survivantes ») offre une aide psychologique aux femmes victimes de violences sexuelles et d'autres violences conjugales. Elle propose également une assistance juridique lorsque des femmes sont victimes de meurtre et enquête sur des affaires médiatisées de traite de personnes dans lesquelles des fonctionnaires pourraient être impliqués. Norma Cruz, directrice de la Fondation, ainsi que sa famille et d'autres membres de l'organisation vivent actuellement une situation difficile occasionnée par des intimidations et des menaces violentes et récurrentes. Ces actes d'intimidation pourraient être liés à une affaire en particulier dans le cadre de laquelle *Sobrevivientes* apporte actuellement son aide. (Source : Amnistie Internationale)

Rendez-vous sur le site web du PAQG au www.paqg.org, prenez connaissance des contextes de ces deux cas et envoyez vos lettres de préoccupation le plus rapidement possible. Nous vous remercions de votre solidarité !

à signer l'entente pour leur renvoi avec compensations. Avec ce type de pression, la majorité des femmes de la *maquila*, qui vivent dans des conditions de grande précarité économique, ont choisi de signer l'entente. Seules les dirigeantes de SITRACHOI et de SITACIMA continuent aujourd'hui cette bataille contre les patrons. Elles demandent en premier lieu la réouverture de la fabrique et la réintégration de toutes les femmes-syndicalistes incluses- et deuxièmement, la réinstallation des travailleuses même si Choi & Shin's changeait de raison sociale et ouvrait sous un autre nom, une stratégie commune dans le monde des *maquilas*.

Aujourd'hui, 150 femmes refusent toujours de signer l'entente de leur renvoi avec compensations, sur plus de 300 travailleuses que compte l'entreprise. Le problème,

c'est qu'une fois l'entente signée, le syndicat risque de disparaître. SITRACHOI et SITRACIMA espèrent maintenant que les « grandes marques » se prononcent aussi pour la réintégration des travailleuses et qu'elles démontrent qu'elles n'appuient pas ces stratégies destinées à annihiler les syndicats et à fermer l'entreprise illégalement. Nous espérons aussi que la communauté internationale puisse faire pression sur ces enseignes de prestige pour qu'elles se prononcent en faveur des travailleuses et qu'elles respectent les lois du Guatemala.

PAQG : Quelle est la situation des travailleuses syndiquées dans les entreprises agricoles comme les grandes fermes bananières?

MC : D'abord, il faut comprendre que ce sont des familles entières qui travaillent et qui vivent sur les fermes de production de bananes. Heureusement, elles peuvent compter sur des syndicats ayant une trajectoire historique, comme SITRABI (*Sindicato de trabajadores bananeros de Izabal*), qui au cours de plus de 60 années d'existence a permis d'améliorer les conditions de vie des travailleurs au niveau du logis, de l'éducation, des transports, en plus de favoriser l'implantation d'un siège syndical à l'intérieur même de la *finca* et d'implanter des droits et conditions syndicales différents de ceux des *maquilas*. Les femmes des *fincas* bananières appartiennent à des syndicats masculins au niveau de la pensée et mixtes au niveau du genre des syndiqués. Elles doivent donc mener la même bataille que dans d'autres syndicats afin de se tailler une place. Dans certains syndicats, il existe tout de même un Secrétariat de la femme et un processus organisationnel des femmes, donc il y a une certaine visibilité et légitimité de leur travail.

PAQG : Quel est selon toi le plus grand défi pour les femmes guatémaltèques syndiquées?

MC : Je pense que le principal défi est d'exister en tant que femmes. Bien souvent, les femmes doivent adopter le comportement, les idées, et jusqu'aux postures corporelles et au ton des hommes si elles veulent être écoutées. Elles doivent gueuler et donner des ordres pour pouvoir exister. Nous ne sommes pas seulement des femmes, ou des travailleuses, ou des syndiquées, mais des femmes avec une vie entière, intime et publique, qui affrontons encore trop souvent la négation de notre condition, de notre droit d'exister en tant que femmes.

CHRONIQUE DU TERRAIN

*Par Céline Bouquin,
Coordinatrice du PAQG au Québec*

Aéroport Trudeau, Montréal. 12 octobre 2008, 7:00 AM

Dans quelques minutes, je vais embarquer dans l'avion de la *Mexicana* supposé m'emmener jusqu'à ma correspondance mexicaine, avant destination finale l'aéroport de la Aurora, Guatemala Ciudad, Guatemala. Je dis "supposé", car comme tout phobique de l'avion qui se respecte, j'envisage toujours la possibilité que la destination finale soit en réalité l'océan ou une quelconque terre si possible surpeuplée –pour faire le plus de dégâts possibles- heurtés à plus de 500km/h après une chute vertigineuse d'au moins 20 longues minutes pendant lesquelles je vois toute ma courte vie défiler.

Dans l'avion, plus tard...

Peut-être est-ce la conversation hautement intéressante que je suis en train d'avoir avec un agriculteur guatémaltèque revenant d'avoir travaillé dans une ferme québécoise durant l'été, mais je n'ai pas peur, na. J'ai aussi la chance d'être près du hublot et très loin en dessous de mes pieds, probablement à 10 000 m au moins (mais mieux vaut ne pas y penser), se déroule un paysage magnifique. Je commence peu à peu à prendre conscience que je me dirige (à une vitesse d'au moins 800 km/h, mais mieux vaut ne pas y penser), vers un pays que j'ai connu, il y a 5 ans: le Guatemala et moi n'avons jamais vraiment cessé de nous fréquenter, mais il est revenu avec force dans mon quotidien il y a un peu plus d'un an, lorsque j'ai commencé à travailler pour le PAQG.

Le monsieur à côté de moi rentre donc à la maison après de longs mois d'absence et son allégresse est perceptible. Et totalement communicative. La perspective de voir, d'écouter, d'apprendre et peut-être même de comprendre me ravit. Guatemala, me revoilà !

Maison des accompagnateurs, Ville de Guatemala. 16 octobre 2008, 1:00 PM

Nous arrivons à la moitié de la rencontre de la CAIG¹. L'information est dense, le rythme intense et la concentration à son maximum. La présence de plusieurs nationalités différentes et mon espagnol un peu rouillé m'amènent parfois, malgré moi, à intégrer dans les conversations informelles des phrases composées en trois langues... ce qui doit être franchement incompréhensible.

Mais dans la rencontre, le ton est donné dès le départ : une grande ouverture d'esprit et un respect mutuel caractérisent chaque réunion, atelier, table ronde. (Il se peut aussi que les gens croient que je maîtrise à la perfection un langage codé destiné à ne pas compromettre la confidentialité des informations que nous détenons. Mais j'en doute.)

Les intervenants des différents ateliers m'impressionnent par la qualité de leur analyse du contexte dans lequel nous intervenons, leur parfaite connaissance des enjeux et surtout, par leur conviction inébranlable. J'apprends que les défenseurs des droits humains ont subi 165 attaques en août dernier, qu'il y a en moyenne 16 morts violentes par jour dans le pays et que ce dernier détient le record des meurtres de femmes en Amérique latine. On me dit aussi que l'état, pour des raisons évidentes de représentation, veut en son sol des organisations de lutte sociale mais qu'il les maintient faibles afin qu'elles ne puissent jamais réellement exercer de contrepouvoir.

Malgré tout, je me dois de rester optimiste : la motivation de chacun de ces militants et le courage dont ils font preuve devant l'adversité sont trop palpables. Courage: *ánimo*, en espagnol. Du latin *animus*, l'âme. Ce petit supplément d'âme qui sûrement, fait toute la différence.

Maison des accompagnateurs, Ville de Guatemala. 24 octobre 2008, 9:00 PM

De retour de ma première visite de terrain. Nous nous sommes rendus dans une communauté rurale dans laquelle une poignée de militants cherchent à faire la lumière sur des disparitions forcées ayant eu lieu pendant le conflit armé. Une poignée, oui, mais manifestement ils font suffisamment de remous pour que certains puissent avoir intérêt à leur faire abandonner la lutte... l'accompagnement dont ils bénéficient semble jusqu'à maintenant s'être révélé une protection efficace : ils se disent rassurés dans une certaine mesure et peuvent vaquer à leurs occupations avec peut-être un peu moins de pression. N'est-ce pas ce que nous recherchons, justement ? Créer, par le fait d'être présents et *visibles*, cet espace qui permettrait aux personnes que nous accompagnons de se consacrer à leurs projets de vie dans des conditions plus supportables ?

J'écoute de toutes mes oreilles Don I révéler son passé tourmenté et n'ai plus besoin de m'interroger sur le *sens* de notre action : il dit que parler l'allège. 25 ans après les événements tragiques qu'il a connus, la parole reste un exutoire se substituant aux larmes qui elles, n'ont jamais

pu vraiment couler ; « elles ne sortent pas », lâche-t-il. Nous n'endossons pas le rôle de psychologues ; mais nous sommes par la force des choses les récipiendaires d'informations essentielles, parfois délicates, dérangeantes et surtout, toujours douloureuses.

Écouter, c'est définitivement agir. *Agir* : "participer pour influencer sur le cours d'une situation".

Maison des accompagnateurs, Ville de Guatemala. 27 octobre 2008, 11:00 AM

De retour de ma seconde visite de terrain. Une autre communauté, un autre contexte, d'autres problématiques. Reste toujours la douleur en commun.

Cette fois les témoignages sont teintés d'abattement : les *maras*² séduisent la jeunesse locale et loin pourtant des grands centres urbains, des adolescents se sont entretués il y a peu. Le survivant du génocide qui nous conte cela est consterné: le passé de cette communauté est si chargé d'horreurs, comment la jeune génération -qui d'après lui ne connaît pas le véritable malheur- peut-elle vouloir tuer et/ou mourir par goût ? Au devoir de mémoire se superposent des problématiques de violence chaque fois renouvelées. Mais qui peut donc baisser la garde et se laisser vivre, au Guatemala ?

Les enfants que nous rencontrons partout sont l'exemple parfait de la résilience qui semble caractériser les Mayas : au-delà du cliché que constitue l'éloge de leur vivacité dans ce milieu d'une précarité extrême, je m'étonne de les voir si... animés. Tous ont des conditions de vie présentement éprouvantes au sens occidental du terme et pour la plupart d'entre eux, la courbe ne sera pas ascendante. Les perspectives sont limitées et la qualité de leur vie d'adulte ressemblera en tous points à celle qu'ils connaissent actuellement. Le jeu en moins.

Pendant que des petites mains brunes lissent consciencieusement les cheveux de l'accompagnatrice assise près de moi, je me prends à espérer qu'ils puissent au moins connaître un repos de l'âme, celui la même qui a été à jamais interdit à leurs aînés.

Bureau du PAQG, Montréal. 03 novembre 2008

Après un parachutage en règle dans mon quotidien initialement bien rodé, il me faut reprendre mes marques et les rênes de mes activités professionnelles. Mais cette fois, c'est sous un éclairage nouveau et avec une énergie décuplée. C'est que je n'ai pas ramené que de l'artisanat dans mes bagages, moi.

Le Guatemala n'a pas fini de me faire trembler et sursauter; mais je bénéficie d'une distance de sécurité enviable. Aujourd'hui, mes pensées vont à celles et ceux qui n'ont pas d'autre alternative que d'être confrontés chaque jour à une réalité parfois absurde et toujours ardue, exigeante. Je crois que tous, nous avons des leçons de courage et d'humilité à en tirer. Une leçon de vie, quoi.

NOUVELLES DU SUD

Un juge rend la liberté à 43 détenus de San Juan Sacatepéquez

Le 4 août dernier, les 43 personnes emprisonnées lors de la mise en application de mesures préventives dans le département de San Juan Sacatepéquez ont été remises en liberté. L'état d'urgence avait été décrété le 23 juin par le président Colom; ce jour-là, des organisations syndicales, indigènes et paysannes manifestaient contre la suspension de garanties constitutionnelles en réponse à un conflit local, soit l'opposition de communautés à la construction d'une usine de ciment en raison des dommages environnementaux qu'elle entraînerait. Mille agents de la Police nationale civile (PNC), appuyés par des effectifs militaires, avaient alors détenu ces 43 personnes à San Antonio Las Trojes. Une femme et quelques maires auxiliaires se trouvaient parmi les détenus.

La juge Sonia de la Paz les a remis en liberté, mais ils devront payer une amende de 2,500 quetzales. Trois chefs d'accusation pèsent toujours sur eux pour réunions et manifestations illégales, résistance aggravée et désordre public; ils doivent également se présenter régulièrement à la cour afin de signer un livre de présence.

SEDEM dénonce des attaques contre des défenseurs des droits humains

L'association Sécurité en démocratie (SEDEM) a manifesté sa préoccupation au sujet de récentes attaques contre des activistes des droits humains, qui pourraient être liées aux récents remaniement ministériels du gouvernement Colom.

Selon les informations de SEDEM, le jour où le président a annoncé la destitution de militaires de haut rang, Ronald Chang, frère de l'activiste Helen Mack, était attaqué à l'arme à feu près de sa résidence; le même jour, José Suasnavar, directeur de la Fondation d'Anthropologie Légiste du Guatemala (FAFG), recevait une menace sur son téléphone cellulaire.

L'organisation craint que les attaques fassent partie d'une stratégie en réaction à la destitution du chef d'état major de la défense, de l'inspecteur général de l'armée et d'autres dirigeants militaires. Les attaques pourraient également être l'oeuvre de secteurs affectés par le remplacement du procureur général.

La veille de ces événements, un pamphlet douteux

¹ Voir aussi les nouvelles du Nord dans cette même édition.

² Bandes armées

circulait, possiblement attribuable à l'Association des Vétérans Militaires du Guatemala (AVEMILGUA). Le communiqué lançait un appel à la « capture immédiate du Président de la République Álvaro Colom et du vice-président Rafaël Espada ». Selon SEDEM, le contenu du texte constitue un appel à la sédition, ce qui impliquerait la menace d'un coup d'État.

SEDEM a manifesté sa crainte que des militaires actifs et à la retraite puissent menacer la stabilité démocratique du pays. L'organisme craint également qu'une telle lutte pour le pouvoir et le contrôle politique entraîne une nouvelle vague d'attaques contre des défenseurs des droits humains.

Des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux dénoncent un attentat contre un activiste environnemental

L'attentat perpétré le 4 septembre dernier contre Yuri Melini, directeur général du Centre d'action légale, environnementale et sociale (CALAS), a été interprété par les environmentalistes comme un avertissement adressé à ceux qui militent pour la préservation des ressources naturelles au Guatemala. Ils estiment que ces intimidations visent à museler leurs activités qui, selon les autorités guatémaltèques, « affectent les intérêts de pouvoirs obscurs ».

Melini a été attaqué à l'arme à feu alors qu'il se rendait à une conférence de presse. Il devait entre autres y dénoncer les menaces proférées contre des militants en faveur de la protection de l'environnement et discuter de la tenue d'une réunion latino-américaine sur le thème de l'eau.

Claudia Santizo, secrétaire exécutive du Conseil national des aires protégées (CONAP), a affirmé qu'il s'agissait d'un message adressé à l'ensemble du mouvement environmentaliste du pays : « C'est comme s'ils disaient : taisez-vous, ne portez pas plainte ».

Des organisations de femmes dénoncent le fait que la loi contre le fémicide ne soit toujours pas implantée

Le 8 septembre dernier, des représentantes du Secteur des femmes, un réseau national de coordination des organisations de femmes du Guatemala, ont manifesté leur inquiétude face à l'absence de mesures efficaces visant à implanter la Loi contre le fémicide et autres formes de violence contre les femmes. En effet, les morts violentes de plus de 400 femmes en 2007 indiquent un accroissement du nombre d'assassinats.

Sandra Morán, de la Coordination « 8 de Septiembre », a affirmé que les parlementaires s'étaient engagés à mettre

en application, dans un délai de 100 jours, 16 mesures répondant aux besoins sociaux, économiques et politiques des femmes. Toutefois, seule l'une d'entre elles a été respectée, soit celle qui prévoyait l'adoption de la Loi contre le fémicide.

Le Ministère Public est autorisé à réviser les rapports d'autopsies des victimes de l'incendie de l'ambassade d'Espagne

Le juge Eduardo Cojulum, siégeant au onzième tribunal pénal de première instance, a autorisé le Ministère Public à vérifier les rapports des autopsies pratiquées sur 30 des 37 personnes décédées en 1980 dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne.

Cette révision permettra aux inspecteurs gouvernementaux d'analyser les dossiers de l'Hopital San Juan de Dios, où ont été pratiquées les autopsies en 1980. Selon le juge, 23 victimes avaient été clairement identifiées à l'époque, mais l'identité de 7 autres corps n'a pas pu être établie.

Rappelons que le 31 janvier 1980, les forces de sécurité du Guatemala ont incendié l'ambassade d'Espagne, alors occupée par des leaders syndicaux qui dénonçaient la répression militaire. Au cours de l'incendie, 37 personnes ont péri dans les flammes, dont trois ressortissants espagnols. Ces événements sont survenus sous le régime du général Fernando Romeo Lucas (1978-1980), aujourd'hui décédé.

Une association chrétienne de jeunes condamne l'assassinat de trois de ses membres; CALDH craint de possibles exécutions extrajudiciaires

L'Association Chrétienne des Jeunes (ACJ) condamne l'assassinat, en août 2008, d'Eliazar Hernández (22 ans), Mario Gomez (23 ans) et Juan Luis Navarro (19 ans), tous bénévoles de l'Association à Amatitlan. L'ACJ est une organisation qui offre du soutien aux personnes marginalisées et oeuvre à la prévention de la délinquance chez les jeunes. Elle exige du gouvernement guatémaltèque une enquête exhaustive afin d'éclaircir ce crime et rejete la version de l'État qui accuse les victimes d'avoir appartenu à des groupes délinquants.

Par ailleurs, le Centre d'Action Légal pour les Droits Humains (CALDH) s'est aussi montré préoccupé par la fréquence des cas de mort violente chez les jeunes au Guatemala. L'an passé, ce sont 3060 jeunes entre 14 et 29 ans qui furent assassinés. L'organisme estime qu'environ 30% de ces cas pourraient être l'oeuvre de forces de sécurité ou de milices formées par des civils, bien qu'elle

n'ait pas à ce jour réussi à amasser suffisamment de preuves pour le démontrer. Le CALDH a demandé aux autorités d'enquêter sur ces crimes afin que les responsables soient identifiés et traduits en justice. Abner Paredes, représentant du CALDH, a également rappelé que les victimes sont souvent torturées et leur cadavres, abandonnés dans des lieux isolés.

Malgré le fait que bien des victimes n'aient eu aucun antécédent judiciaire, les autorités affirment dans la majorité des cas qu'il s'agissait de voleurs de voitures, d'extorqueurs ou d'agresseurs. Néanmoins, selon Paredes, les enquêtes menées par CALDH n'ont pas confirmé ces déclarations des membres des forces policières.

Alfonso Portillo se rend aux autorités mexicaines et recouvre sa liberté au Guatemala

Le 7 octobre dernier, l'ancien président guatémaltèque Alfonso Portillo, réfugié au Mexique pour fuir des accusations de corruption, a été extradé après s'être finalement livré aux autorités mexicaines. Une fois en sol guatémaltèque, un juge lui a rendu sa liberté suite au versement d'une caution d'un million de quetzales.

Le 2 octobre dernier, la Cour Suprême du Mexique rejetait définitivement un recours déposé par Portillo dans le but de faire déclarer la demande d'extradition inconstitutionnelle; le 6 octobre, il informait le bureau du Procureur Général de la République de son consentement à être soumis à l'ordre d'extradition.

Le processus d'extradition contre Portillo aura duré un an et onze mois; recouvrer sa liberté lui a pris neuf heures et demie après avoir payé la caution fixée par le juge Julio Jerónimo Xitumul.

L'armée guatémaltèque refuse de transférer les archives militaires

Plus de huit mois suivant l'ordre du président Alvaro Colom de procéder à l'ouverture des archives militaires afin d'éclaircir les crimes du passé, l'armée guatémaltèque refuse de procéder au transfert des documents.

S'appuyant sur l'article 30 de la Constitution, Marco Tulio García, ministre de la défense, déclare qu'il ne peut contrevenir à la loi, cet article établissant que les documents contenant de l'information sur des affaires militaires ou diplomatiques liées à la sécurité nationale ne peuvent être rendus publics.

Le ministre a ajouté que tant que cette situation demeurera irrésolue, il lui sera impossible d'accéder à

l'ordre de Colom, et que les documents ne seront rendus accessibles que sur l'ordre d'un tribunal. Il a suggéré qu'avec l'entrée en vigueur prochaine d'une loi de libre accès à l'information il accéderait à certaines demandes spécifiques, bien que cela ne signifie pas que l'on allait transmettre tous les documents.

Iduvina Hernández, directrice de l'organisme Sécurité en démocratie (Seguridad en Democracia –SEDEM), affirme que le fait que l'ordre du président demeure non-réalisé huit mois plus tard constitue un motif pour destituer Garcia pour désobéissance. "La cour constitutionnelle a déterminé que les cas du conflit armé ne constituent pas des secrets d'État; les archives doivent donc être transférées" a-t-elle commenté.

La cour suprême résout un conflit de juridiction pour permettre de réouvrir le cas Gerardi

La cour suprême travaille à résoudre un conflit de juridiction, ce qui permettra la réouverture du cas de l'assassinat de l'évêque Juan Gerardi.

Le tribunal de seconde instance demande la réouverture de l'enquête sur 13 présumés auteurs intellectuels du crime commis le 26 avril 1998, soit deux jours après la divulgation du rapport Récupération de la mémoire historique (Recuperación de la Memoria Histórica – REMHI), qui documentait les violations systématiques des droits humains perpétrées sous les régimes de terreur militaire au Guatemala.

Les auteurs matériels et intellectuels de l'assassinat demeurent impunis. Deux militaires ont été condamnés à titre de co-auteurs: il s'agit du colonel à la retraite Byron Lima Estrada, de son fils, le capitaine Byron Lima Oliva, ainsi que du prêtre Mario Orantes, accusé d'avoir été complice. Un quatrième condamné, le militaire Obdulio Villanueva, fut assassiné au cours d'une émeute dans la prison où il purgeait sa peine.

NOUVELLES DU NORD

La rentrée a été amorcée sur les chapeaux de roues par le PAQG au Nord et a été annonciatrice de multiples changements à venir.

Il a notamment été décidé d'initier un changement dans les ressources humaines ; l'équipe du bureau, jusqu'alors composée de...une personne, a en effet été rejointe par un administrateur-comptable bien connu de l'organisme et à partir de novembre, c'est une consultante en renforcement des capacités qui viendra grossir nos rangs. Ces décisions émanent de la volonté du PA de consolider ses acquis tout en s'assurant de prendre correctement le virage de l'adaptation aux nouvelles réalités du Nord et du Sud.

Afin que les réalités du Sud restent un enjeu central dans les débats au Nord, notre coordinatrice s'est rendue au Guatemala durant 3 semaines en octobre ; l'objectif était à la fois de pouvoir actualiser sa connaissance de la mise en œuvre du projet ACOGUATE¹ sur le terrain, et d'assister à la toute première rencontre- en 8 ans - des comités de la Coordination de l'accompagnement international au Guatemala (CAIG).

Au menu de cette rencontre qui s'est tenue du 13 au 18 octobre : des ateliers sur la conjoncture et les problématiques actuelles abordant la situation des défenseurEs des droits humains, le thème de la justice, de la sécurité et de l'impunité, ou encore ceux de la lutte sociale et de l'exploitation des ressources naturelles ; des réflexions sur l'accompagnement de long terme et de court terme et l'avenir de cette mesure de protection dans un contexte où un aspect conflictuel marqué caractérise désormais certaines luttes ; et en filigrane, un état des lieux du fonctionnement actuel de la CAIG avec ses forces et ses limites, ces dernières ayant bien souvent comme fondement le manque actuel d'accompagnateurs.

Quatorze représentants des neuf comités composant la CAIG² se sont donc rejoints au Guatemala et ont commencé par faire ou refaire connaissance. Ils ont échangé sur les pratiques en vigueur dans leur pays en termes de sensibilisation, de recrutement ou encore de formation. Ils ont fait état des difficultés, des succès et des défis rencontrés en lien avec ces thèmes, avec pour objectif central de tirer profit des leçons tirées l'expérience de chacun des comités.

Ils ont réfléchi ensemble, sur la base des informations pertinentes qui leur étaient communiquées, à ce que

pourrait être une vision commune de l'accompagnement, conforme à la fois aux besoins du terrain et aux principes de la CAIG ; ils ont évoqué la nécessité d'évaluer l'impact du projet d'une part, mais aussi celle de renforcer le réseau que constitue la CAIG afin que son mandat soit consolidé et/ou adapté via la participation de tous les comités. Bien sûr, il a également été question du rôle de chaque comité dans son propre pays et de la diffusion de l'information, du plaidoyer ou encore de la pression politique comme éventuels relais de la lutte sociale s'opérant au Guatemala.

Il est apparu à tous comme une évidence que la communication entre les comités eux-mêmes et entre la CAIG et les comités n'ayant pas de représentant au Guatemala (soit CAREA d'Allemagne, GSN de Grande-Bretagne et Peace Watch de Suisse), devait être optimisée et qu'un effet synergique devait être recherché. Certains comités pensent en effet à collaborer quant au recrutement, d'autres envisagent des campagnes communes.

Mais c'est avant tout le niveau de connaissance de l'actualité d'ACOGUATE qui devrait être harmonisé : c'est en constatant l'éloignement des comités non représentés au Guatemala et donc, leurs lacunes en termes de suivi des cas accompagnés, que la coordinatrice du PA a pu mesurer tout l'intérêt d'avoir une homologue en sol guatémaltèque.

Au-delà de l'espace de travail, cette rencontre fut aussi l'occasion pour la coordinatrice de connaître les autres représentantEs et/ ou coordinateurEs des comités : ceci a contribué à briser l'anonymat d'échanges jusqu'ici purement électroniques et à jeter des bases plus propices à une collaboration et à une coordination élargie dans le futur. Une ambiance studieuse mais détendue, assidue mais festive : voici ce qui a caractérisé cette première édition de la rencontre des comités de la CAIG. Rendez-vous n'a pas encore été pris pour la prochaine, mais gageons que toutes et tous s'y rendront avec la même motivation et le même plaisir anticipé !

¹ ACOGUATE : nom que porte le projet d'accompagnement au Guatemala, dans lequel sont impliqués les comités membres de la CAIG et qui est opéré par cette dernière.

² ADA, d'Autriche, BTS du Canada, CAREA d'Allemagne, Collectif Guatemala de France, GSN de Grande-Bretagne, NISGUA des Etats-Unis d'Amérique, PAQG du Québec/Canada, Peace Watch de Suisse et SweFOR de Suède.

ONT PARTICIPÉ À CETTE REVUE

Coordination

Nelly Marcoux

Rédaction

*Céline Bouquin, Patrick Illmer, Jacques Létourneau,
Annie Pelletier*

Traduction

*Catherine Dutil, Yannick Lacoste, Anaïs Lagacé,
Annie Lapalme, Nelly Marcoux, Annie Pelletier,
Ismael Raymond*

Sélection des nouvelles

Nelly Marcoux, Annie Pelletier

Correction, révision

*Céline Bouquin, Laurence Guénette, Nelly Marcoux,
Gabrielle Michaud-Sauvageau*

Mise en page

Karen Hamilton

Le PAQG répond à la demande d'accompagnement international formulée par les témoins et survivants des massacres commis par les forces armées au cours des 36 ans du conflit armé au Guatemala et par les défenseurs de droits humains menacés à cause du travail qu'ils effectuent. La présence d'un accompagnateur international agit comme élément dissuasif afin de diminuer les risques d'exactions qui pourraient être commises contre les témoins et défenseurs de droits humains. La présence des accompagnateurs assure aussi un appui moral, permettant aux personnes accompagnées de poursuivre leur travail en faveur de la justice et contre l'impunité au Guatemala.

Au Québec, le PAQG assure un travail d'éducation et de sensibilisation de la population québécoise concernant la situation des droits de la personne au Guatemala. Des comités de bénévoles participent à l'organisation de plusieurs activités, telles que : expositions de photos et peintures, projections de documentaires, conférences, témoignages, présentation théâtrale, tables d'information, etc.

Le PAQG est en recrutement permanent d'accompagnateurs internationaux et de bénévoles pour ses activités au Québec: si vous désirez plus d'information sur les possibilités d'implication, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre de ses activités au Guatemala et au Québec, le PAQG a plus que jamais besoin de vos dons: participez vous aussi à un effort international en faveur du respect des droits humains au Guatemala et soutenez nous! Vous pouvez faire l'acquisition de produits promotionnels visibles sur le www.paqg.org ou nous adresser un chèque à Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 660 rue Villeray, bureau 2.115, Montréal (QC) H2R 1J1. Merci !

PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de _____ \$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

- Membre sympathisant (30\$ ou plus) _____ \$
- Membre bénévole (15\$ ou plus) _____ \$ et m'impliquer dans les activités suivantes:
 - Comité de la revue d'actualité
 - Comité des actions urgentes
 - Éducation et sensibilisation
 - Soutien à la coordination
 - Financement
- Membre institutionnel (50\$ et plus) _____ \$ (pour les associations et les institutions)

Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice

Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du _____ au _____

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Tél : (____) _____ Courriel : _____

Merci de retourner ce formulaire et votre chèque au Projet Accompagnement Québec-Guatemala : 660 Villeray, bureau 2.115, Montréal, (Québec), H2R 1J1. **Des reçus fiscaux peuvent être émis sur demande pour les dons supérieurs à 20\$; dans ce cas, merci d'adresser votre chèque à l'ordre de CRNV/PAQG.**